

Souss-Massa accueillera la plus grande usine de dessalement de l'eau de mer

Dossier de la rédaction de H2o
August 2017

Mohammed Boussaïd, ministre de l'Économie et des Finances et Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, ont présidé le jeudi 29 juin 2017 à Rabat, la cérémonie de signature des documents contractuels pour la réalisation du projet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable dans la région de Souss-Massa.

Le recours au dessalement de l'eau de mer a été dicté par la nécessité d'accompagner le développement de la région Souss-Massa, caractérisée par un grand dynamisme socio-économique, urbanistique et touristique dans la mesure où la région est alimentée actuellement à partir des ressources superficielles à raison de 80 % (barrages de Moulay Abdellah et de Abdelmoumen) ainsi qu'à partir de ressources souterraines à hauteur de 20 % (nappe de Souss). Le projet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable dans la région Souss-Massa sera le plus grand du genre à l'échelle mondiale de par sa capacité de production mutualisée pour les besoins de l'irrigation et de l'eau potable. En outre, il permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du Grand Agadir et de fournir l'eau pour l'agriculture irriguée à haute valeur ajoutée de la zone de Chtouka. Pour la composante eau potable, le projet de dessalement de l'eau de mer d'une capacité au démarrage de 150 000 m³/jour, qui atteindra 200 000 m³/jour à terme, vise la sécurisation de l'alimentation en eau potable au profit d'une population de 2,3 millions d'habitants à l'horizon 2030 dont 20 % en milieu rural. Ce projet de grande envergure permettra également de porter le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural à 100 % au niveau du Grand Agadir, d'accompagner le développement socio-économique de la région et de préserver les ressources en eau souterraines. Le projet s'étalera sur une superficie nette de 9 000 hectares au démarrage et 13 600 hectares à terme. Le coût des investissements initiaux (CAPEX) est estimé à 2,74 milliards de dinars.

Dans son intervention, le ministre de l'Économie et des Finances a souligné l'approche innovante au niveau de la conception et du montage qui repose sur le partenariat public-privé caractérisant ce projet. Présidant les particularités qui peuvent faire d'elle une référence au niveau mondial, le ministre a estimé que cette expérience est de nature à être dupliquée dans d'autres régions du Royaume mais également au niveau d'un certain nombre de régions dans le monde. De son côté, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts a qualifié la signature des documents contractuels d'un "grand moment historique". Aziz Akhannouch a précisé que ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique de SM le Roi Mohammed VI, qui accorde une importance majeure au développement durable du Royaume, à la préservation de l'environnement et du littoral, à la préservation des ressources souterraines, ainsi qu'à la promotion des énergies vertes. Le ministre a par ailleurs félicité les équipes qui se sont mobilisées dans le cadre de ce projet, en l'occurrence celles relevant du ministère de l'Économie et des Finances, du secrétariat d'État chargé de l'Eau, de l'Office national de l'Électricité et de l'eau potable (ONEE), du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts de la banque d'affaires accompagnant le projet, ainsi que le président du Conseil régional de la région Souss-Massa.

Karim Handaoui - À Challenge (Casablanca)

Voir aussi : Michel Terrier - À Le Blog d'Agadir